



Un appartement pour payer une partie d'une vente

Par **grondin yvon**, le **20/01/2008** à **07:56**

LORS DE LA VENTE D'UN TERRAIN, UN INTERMEDIAIRE SE PROPOSE DE ME DONNER 450000€ ET UN APPARTEMENT D'UN COUT DE REVIENT DE 150000€ QU'ON POURRAIT VENDRE 250000€ SOIT UNE ENTREE D'ARGENT de 700000€; a combien s'élève la tva et elle est à la charge de qui?

Par **Thierry Nicolaides**, le **03/03/2008** à **18:28**

Compte tenu des sommes en jeu et de la complexité de votre question , qui porte sur le problème de l'assujettissement à la tva des terrains à bâtir (?) et sur la question des dations en paiement, le recours à un avocat fiscaliste compétant est nécessaire rnrnrn le coût estimé d'une consultation de ce type est de l'ordre de 2 000 euros ht. rnrnCordialement rnrnTh nicolaïdès